



Entreprise  
du Patrimoine  
Vivant

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Les EPV au Salon International du Patrimoine Culturel :**

- **remise de diplômes par M. le ministre Hervé Novelli**
- **38 entreprises labellisées exposent**

Paris, le 29 octobre 2010. **Mercredi 3 novembre 2010, lors du vernissage du Salon International du Patrimoine Culturel, M. Hervé Novelli, Secrétaire d'Etat chargé du Commerce, de l'Artisanat, des PME, du Tourisme, des Services et de la Consommation, se rendra sur le stand du label Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV) et remettra leur diplôme à une dizaine d'entreprises. Sur ce salon, qui se tiendra du 4 au 7 novembre, 38 maisons EPV présenteront leurs produits.**

Le label Entreprise du Patrimoine Vivant a déjà été attribué à plus de 800 entreprises françaises dont près de 300 développent une activité de restauration et de conservation du patrimoine.

#### **Exposition de savoir-faire d'excellence**

Cette année encore, elles exposent leurs talents au Salon International du Patrimoine Culturel (Carrousel du Louvre, Paris) : un grand nombre d'entre elles, dans leur spécialité, mettent en œuvre tout leur génie pour intervenir sur le patrimoine, notamment méditerranéen, thème 2010 du salon.

Faïencerie, ébénisterie, restauration de mobilier, orfèvrerie, poterie, parquets, charpente, etc. 38 entreprises labellisées seront présentes, illustrant la grande diversité des prestations. Leurs produits et savoir-faire seront mis en avant durant ces quatre jours, à la fois sur le stand réservé au label (Salle Gabriel, A2 - C 1), et sur d'autres espaces du salon.

#### **Organisation d'une venue d'acheteurs étrangers**

Dans le cadre de la convention signée entre la DGCIS et Ubifrance pour soutenir les EPV à l'export, une visite d'acheteurs étrangers (Belgique, Pays-Bas, Royaume-Uni) est prévue sur le salon.

#### **Remise de diplômes de labellisation par le Ministre**

Lors du vernissage, le 3 novembre à partir de 19h30, M. Hervé Novelli, Secrétaire d'Etat chargé du Commerce, de l'Artisanat, des PME, du Tourisme, des Services et de la Consommation, remettra leur diplôme à 8 EPV nouvellement labellisées.

#### Pour plus d'information :

- sur les EPV participantes : [www.patrimoine-vivant.com](http://www.patrimoine-vivant.com) (catalogue électronique en ligne ou papier sur simple demande)
- sur le salon : [www.patrimoineculturel.com](http://www.patrimoineculturel.com)

#### **A propos du label Entreprise du Patrimoine Vivant**

*Le label d'Etat Entreprise du Patrimoine Vivant est une marque de reconnaissance du Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, mise en place pour distinguer des entreprises françaises aux savoir-faire artisanaux et industriels d'excellence. Ces maisons se caractérisent par une histoire et un patrimoine parfois séculaires, des capacités d'innovation et des savoir-faire rares qui ont contribué à asseoir leur notoriété dans le tissu entrepreneurial français. Depuis son lancement en 2006, plus de 800 entreprises ont été labellisées.*

#### **Contact presse**

**Agathe Djelalian** Chargée de communication Entreprises du Patrimoine Vivant

Tél : 01 44 16 80 67 / [presse@patrimoine-vivant.com](mailto:presse@patrimoine-vivant.com)

[www.patrimoine-vivant.com](http://www.patrimoine-vivant.com)